

A RETENIR

Cresson : les infestations des larves de chironomes sont en légère diminution mais les populations d'adultes sous les voiles sont importantes.

CRESSON

RAVAGEURS

• CHIRONOMES

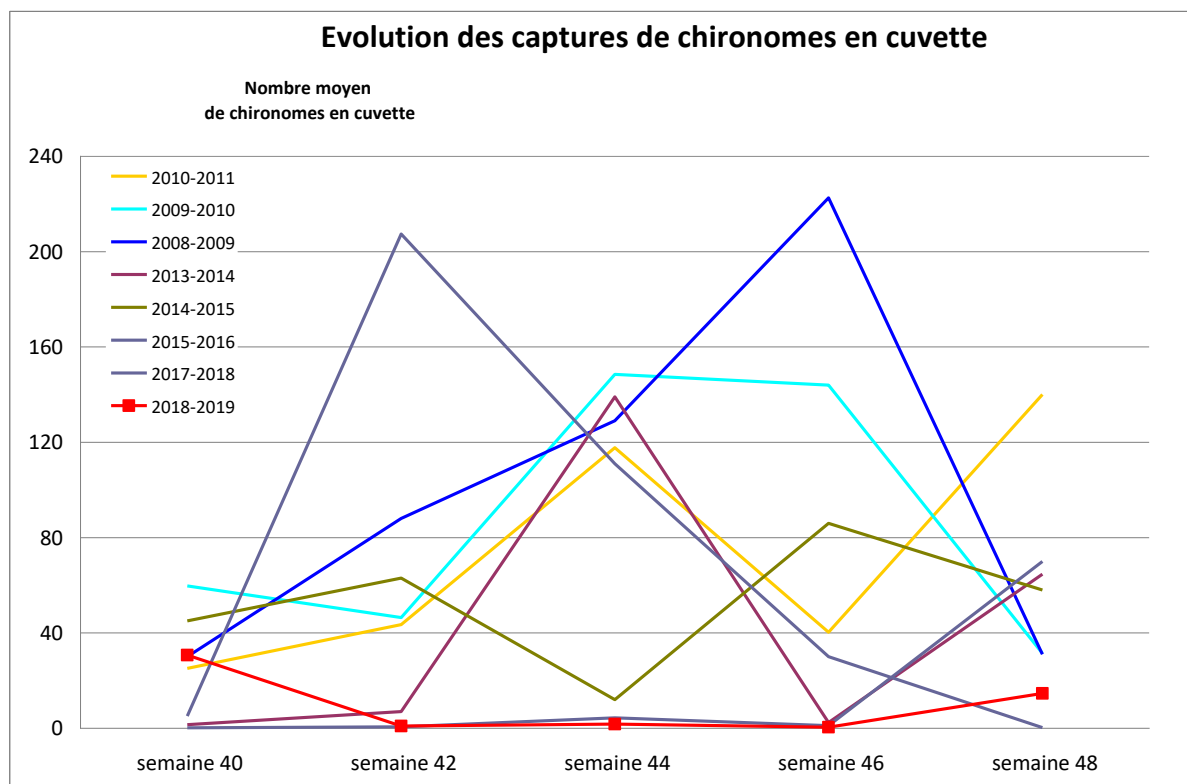
Les captures de chironomes sont en augmentation par rapport au dernier relevé. Des chironomes ont été capturés sur tous les sites avec des infestations moyennes allant de 2 à 46 individus par cuvette. Cette augmentation est liée à la pose des voiles d'hivernage, en soulevant les voiles, de nombreux individus étaient présents alors qu'aucun individu volait au-dessus des bassins.

	nombre moyen de chironomes capturés en cuvette		
	semaine 44	semaine 46	semaine 48
Moigny s/Ecole	0	0	15
Maisse	6	0	5
D'Huison-Longueville	0	0	2
St Hilaire	1	1	20
Méréville	2	2	46



Chironomes adultes (Fredon IDF)

Par rapport aux autres années, la population de chironomes est nettement inférieure comme le montre le graphique ci-dessous.

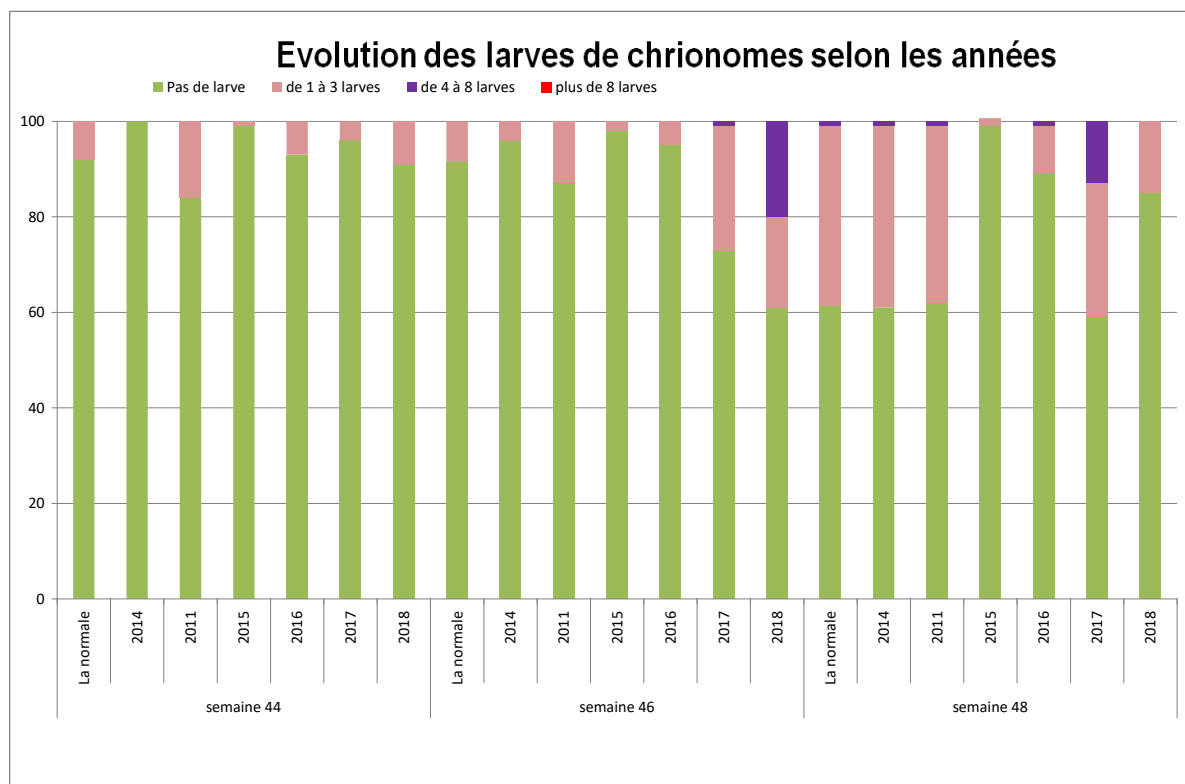


Concernant les larves de chironomes, les infestations sont en diminution par rapport au dernier relevé. En effet, même si 80% des sites sont touchés par les larves de chironomes comme lors du dernier relevé, l'intensité de l'attaque est plus faible. En effet, seulement 19% des pieds, en moyenne présentent des larves de chironomes contre plus 39%, il y a quinze jours. Cette semaine, deux sites dépassent le seuil indicatif de risque : Maisse et Méréville.

	Evolution du nombre de larves de chironomes							
	semaine 46				semaine 48			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Maisse	0%	20%	80%	0%	80%	20%	0%	0%
D'Huison-Longueville	95%	5%	0%	0%	95%	5%	0%	0%
St Hilaire	70%	30%	0%	0%	90%	10%	0%	0%
Méréville	40%	40%	20%	0%	60%	40%	0%	0%

- 0 : aucune larve
- 1 : entre 1 et 3 larves par pied
- 2 : entre 4 et 8 larves par pied
- 3 : plus de 8 larves par pied

Par rapport aux autres années et pour la même période, les infestations de larves de chironomes sont faibles par rapport à la normale et à 2014 et 2017 mais supérieures à 2015 et 2016.



Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve. Deux sites dépassent le seuil indicatif de risque. A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes est important, d'autant plus que la pose des voiles d'hivernage permet de maintenir les populations de chironomes en-dessous.

- **MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia sp***

Cette semaine des pupes de la mouche du cresson ont été observées sur 20% des pieds à Moigny sur Ecole et Saint Hilaire. Lors du dernier relevé, seul le site de Moigny-sur-Ecole présentait 20% de pieds avec une pupa.



Pupes de la mouche du cresson (Fredan IDF)

MALADIES

- **LA MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, *SPONGOSPORA***

Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue sont observés tous les sites suivis avec des infestations allant de 35 à 80% de pieds faiblement touchés. Lors du dernier relevé, la fréquence de l'attaque était légèrement inférieure à celle de cette semaine et l'intensité était également inférieure.



Symptômes de racines crochues (Fredan IDF)

	Evolution de la maladie de la racine crochue							
	semaine 46				semaine 48			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	100%	0%	0%	0%	55%	45%	0%	0%
Maisse	80%	20%	0%	0%	65%	35%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	95%	5%	0%	0%	20%	80%	0%	0%
St Hilaire	85%	15%	0%	0%	25%	75%	0%	0%
Méréville	65%	25%	10%	0%	60%	40%	0%	0%

0 : pas de pieds malades

1 : pied faiblement touché par la maladie

2 : pied moyennement touché par la maladie

3 : pied fortement touché par la maladie

Dans la région, la maladie de la racine crochue ne pose pas de problème de nutrition mais peut provoquer ponctuellement la maladie de la tache jaune par temps frais lorsque les voiles d'hivernage ne sont pas posés ou bien mal mis.

A ce jour aucun symptôme de la maladie de la tache jaune n'a été observé dans les bassins suivis. Il est néanmoins indispensable de bien positionner les voiles afin de limiter l'apparition des symptômes. En général, les symptômes apparaissent soit en tête ou en pieds de bassin ou encore le long des bordures, à l'endroit où le voile d'hivernage est absent.



Endroit où des symptômes de la maladie de la tache jaune peuvent apparaître.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Réseau d'Observations : FREDON Île de France

Rédaction : FREDON Ile-de-France : Céline Guillem

Comité de relecture : SRAL, FREDON, Chambre d'agriculture de région Île-de-France.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante yves.morio@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.